Image not found or type unknown

Chambre squattée et logement indécent

Par **pdixneuf**, le **23/09/2019** à **09:41**

Bonjour,

On nous a proposé une chambre de bonne à l'achat dans notre immeuble or elle est squattée (sans infraction?) depuis 20 ans par une dame et inférieure au m2 habitable (sans eau, etc..).

Risque-t-on une procédure de relocation pour logement indécent?

merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés